



# QUIKSILVER

# SUD OUEST



LABEYRIE



Le marché de la voiture d'occasion  
tous les dimanches matin  
parking TOYS' R'US  
06 80 72 12 92 AUTOS ORGANISATION



Century 21





# CAPBRETON-HOSSEGOR-CAPBRETON

Départ à 9h30 devant l'Estacade

9h45 Départ Course des 7-8 ans

10h Départ Course des 9-10 ans



Parrainée par Michel Jazy

inscriptions & renseignements :

Organisation : A3M / Lous Coursayres dou Cers

Office de Tourisme, Capbreton : 05 58 72 12 11

PEYTAVIN Sports, Bayonne : 05 59 59 10 05

# 5<sup>eme</sup> Course des 10 Miles des Baïnes

NUMÉRO DE DOSSARD :

*Capbreton - Hossegor - Capbreton*

Nom : .....

Prénom : .....

Sexe : .....

Année de naissance : .....

Catégorie : S de 1968 à 1984 - V1 de 1967 à 1958 - V2 de 1957 à 1948 - V3 avant 1947

N° de Licence : .....

Fédération : .....

Certificat Médical (*date*) : .....

**Le certificat médical est obligatoire pour les concurrents non licenciés**

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Pays : .....

Droit d'inscription avant le 04/04/07	8 €
---------------------------------------	-----

Le jour de course	10 €
-------------------	------

**Inscriptions chez PEYAVIN SPORTS - Bayonne - 05 59 59 10 05**

*La police d'assurance souscrite par l'organisation couvre la responsabilité des organisateur. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. En tant que non licencié, je joins le certificat médical ou sa photocopie certifiée conforme de non contre indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an.*  
*Je reconnaissais avoir pris connaissance du règlement de cette épreuve.*

*Fait à ..... le .....*

Mention "LU ET APPROUVÉ"

Signature

# 5<sup>eme</sup> Course des 10 Miles des Baïnes

## Règlement de la Course

**Article 1 :** La cinquième course des 10 Miles des Baïnes est organisée le 08 Avril 2007 par l'Association A3M. Le départ de la course sera donné à 9 h 30.

**Article 2 :** Le parcours est de 16,1 km. L'épreuve est inscrite au calendrier officiel de F.A.A. L'épreuve est limitée à **500 coureurs**.

**Article 3 :** L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés, nés en 1988 ou avant. Les catégories d'âge donneront lieu à un classement Senior (homme et femme) et Vétéran (homme et femme). Les concurrents devront être en possession d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou d'une licence sportive**. Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Toute personne rétrocédant son dossard à tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

**Article 3 :** Les dossards seront à retirer sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied** (ou d'une licence sportive), le **Dimanche 08 Avril 2007 à partir de 8 heures au Podium, place du Casino à CAPBRETON**. Le droit d'inscription est de 8 Euros par concurrent. Les inscriptions par courrier sont possibles jusqu'au 07/04/07 à l'adresse suivante : A3M, 50 avenue de Verdun, 40130 Capbreton, aucun dossard ne sera expédié par la poste. Les inscriptions peuvent se faire également chez Peytavin Sports, 11 rue Argenterie à Bayonne, jusqu'au mercredi 04/04/07. Ce droit est porté à 10 Euros pour les inscriptions prises le jour de la course.

**Article 5 :** Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

**Article 5' :** Le certificat médical nécessaire au retrait des dossards est à fournir uniquement lors du retrait des dossards. L'organisation conservera le dossier médical.

**Article 6 :** L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure (intempéries...)

**Article 7 :** Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement de cette épreuve et en accepter toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.